

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juin 2017

Vote des statuts de l'intercommunalité

Le maire présente le projet de statuts de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse. Ce projet reprend l'intégralité des compétences exercées précédemment par les anciennes communautés de communes et communauté d'agglomération. Un règlement intérieur viendra compléter les modalités de fonctionnement.

Le conseil municipal adopte le projet de statut présenté.

Compte rendu de l'intercommunalité

Lors de la dernière réunion, a été abordée la gestion des installations illicites de gens du voyage. Un arrêté municipal sera pris interdisant le stationnement de caravanes en dehors des aires aménagées et gérées par la communauté d'agglomération.

Des groupes de travail sont en cours de constitution ; les élus peuvent s'inscrire.

7 comptes administratifs ont été votés correspondant aux 7 intercommunalités existant en 2016.

Compte rendu des commissions

Le conseil est informé que, dans le cadre de l'étude de faisabilité d'une salle polyvalente, vont être reçus les vendredis 9 et 22 juin, des représentants des associations (Sapeurs-pompiers, Football club, Bibliothèque, Fleurissement, Retraités, Sou des écoles, Restaurant Scolaire), les trois enseignantes ainsi que les élus (de 12h00 à 13h30-14h00).

Le conseil accepte le devis de l'entreprise Jacquet Carrelages de Curtafond pour un montant de 1 200 € HT pour la reprise de la terrasse du restaurant ainsi que la mise en accessibilité du bâtiment.

Questions diverses

Le conseil municipal :

- est informé du permis de construire déposé :
 - le 9 mai 2017 par Mr Arnauld THOUVENIN pour la construction d'un manège équestre, 311 impasse de l'Etang Machard
 - le 12 mai 2017 par Mr Luc BAUDIN pour la construction d'un garage, 128 chemin de la Bidière

- est informé de la déclaration préalable déposée :
 - le 23 mai 2017 par Mme Lydiane CAMPY pour la construction d'un abri de jardin, 45 allée des Charmettes
 - le 30 mai 2017 par Mr et Mme Christian OLIVIER pour la réfection de la toiture d'un bâtiment agricole, chemin de la Mare Biollière
 - le 30 mai 2017 par Mr Mr Yannick FLAMIN pour la modification de façades, 115 impasse des Grandes Rippes

- décide de déposer une fiche d'intention de projet pour la dotation territoriale 2018 du Conseil Départemental pour la mise aux normes accessibilité des sanitaires publics et extérieurs de l'école
- prend note que l'assemblée générale de Bresse Tonic Foot aura lieu vendredi 9 juin à la salle des fêtes de Curtafond
- est informé que le Tour de l'Ain cycliste passera sur la commune le 9 août prochain
- confie à l'entreprise Eurovia la réfection de l'impasse du Corian, le coût étant pris en charge partiellement par les entreprises Scirpe et Socaf
- décide d'avertir l'exploitant de la parcelle sud du village appartenant à la commune que l'autorisation d'exploiter ne sera partiellement pas reconduite, en raison de travaux futurs
- prend note des portes ouvertes organisées par les sapeurs-pompiers le samedi 24 juin de 9 h à 12 h, sur la place du village et formule le vœux qu'à cette occasion, de nouvelles personnes viennent compléter l'effectif du corps communal.